



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY



crédit : 30 mai / Photo : © Press Sport



RUGBY
**PRO
D2**

PRO D2

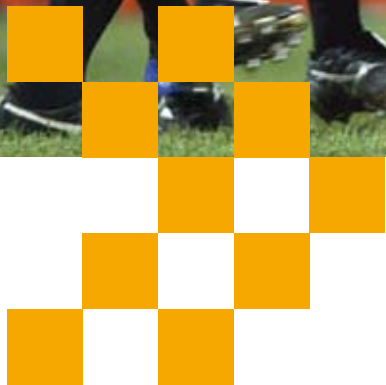


SAISON 2010/2011



SOMMAIRE

Présentation de la PRO D2	p. 3
Formule	p. 4
Calendrier	p. 5
Dates et horaires des matchs	p. 6
Participation des joueurs	p. 7
Informations clubs	p. 9
 Statistiques	 p. 11
Statistiques sportives	p. 12
Statistiques affluences	p. 16



Présentation de la PRO D2



FORMULE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RUGBY PRO D2



Pour la 10^e saison consécutive, les 16 équipes réunies dans une poule unique s'affrontent en matchs aller-retour, soit 30 journées de championnat.

Le club classé 1^{er} à l'issue de cette phase préliminaire est **Champion de France de PRO D2 et accède directement en TOP 14 Orange pour la saison 2011/2012.**

Les clubs classés de 2 à 5 à l'issue des 30 journées sont qualifiés pour les demi-finales le week-end des 14 et 15 mai 2011 disputées sur le terrain des clubs classés 2^e et 3^e.

Les deux clubs vainqueurs des demi-finales se rencontrent en Finale le week-end des 21/22 mai ou des 28/29 mai 2011 sur terrain neutre.

Le vainqueur de la finale accédera au TOP 14 Orange pour la saison 2011/2012.

✚ Relégations

Les clubs classés aux **15^e et 16^e places** à l'issue de la saison 2010/2011 **seront relégués en Fédérale 1 la saison suivante.**

✚ Points terrain

Comme en TOP 14 Orange, la cotation des points terrain est la même que lors de la saison précédente :

✚ **1 victoire : 4 points** ✚ **1 match nul : 2 points** ✚ **1 défaite : 0 point**

✚ Bonus

Pour la 7^e saison consécutive en Championnat de France, les points bonus sont applicables dans les championnats professionnels de Rugby :

- ✚ Le point du bonus offensif sera attribué dans le cas où une équipe marque **3 essais de plus que son adversaire.**
- ✚ 1 point supplémentaire est attribué à l'équipe **ayant perdu par un écart inférieur ou égal à 7 points.**



La PRO D2 débute le week-end des 28/29 août
pour s'achever le week-end des 21/22 mai ou des 28/29 mai 2011,
avec la Finale de PRO D2.

Le championnat est équilibré avec des séquences de 4 à 5 journées consécutives au maximum suivies d'un week-end de repos.

À noter la trêve hivernale pour les fêtes de fin d'année, soit aucune compétition entre les 19 décembre 2010 et le 7 janvier 2011.

Les demi-finales de PRO D2 sont fixées au week-end des 14/15 mai 2011.

La finale se déroulera le week-end des 21/22 mai ou des 28/29 mai 2011.

Nouveaux clubs en PRO D2 cette saison

- ❖ 1 club est issu du TOP 14 Orange : Albi
- ❖ 1 club est repêché en PRO D2 : Pays d'Aix R.C

- ❖ 2 clubs promus de Fédérale 1 :
CA Saint-Étienne Rugby et
l'US Carcassonnaise





DATES ET HORAIRES DES MATCHS



✚ Programmation type

Matches non télévisés

- ✚ Samedi : coup d'envoi impératif des matchs à 18 h 30.
- ✚ Dimanche : coup d'envoi à 15 heures.

Les matchs pourront se jouer exceptionnellement le vendredi soir pour les clubs ayant une concurrence géographique avec un match de Ligue 1 le même week-end.

Matches télévisés – pour la 4^e saison consécutive



✚ Sport + : 1 match en direct par journée de PRO D2

Diffusion le dimanche (coup d'envoi entre 14 h et 17 h).

Diffusion de chaque club chaque saison au moins une fois (si le club dispose de l'éclairage sur son stade).



✚ France 3 : 9 matchs en direct au minimum

Diffusion le dimanche (coup d'envoi entre 14 h et 17 h), sur les décrochages régionaux de France 3 et en co-diffusion avec SPORT +.

✚ Retransmission des 3 premières journées de la PRO D2

1^{re} journée

- ✚ Dimanche 29 août à 17 h 30 sur Sport + :
Section Paloise Rugby Pro / Oyonnax Rugby

2^e journée

- ✚ Samedi 4 septembre à 15 heures sur Sport + :
CA St-Étienne rugby / Oyonnax Rugby au stade Geoffroy Guichard.

Comme en 2009, la programmation télévisée du match de PRO D2 de cette journée le samedi s'explique par le déroulement de tous les matchs de la 5^e journée du TOP 14 Orange le dimanche 5 septembre (2 matchs diffusés en direct sur CANAL + Sport à 15 h et 17 h).

3^e journée

- ✚ Dimanche 12 septembre à 15 heures sur France 3 Régions Sud, Aquitaine, Rhône Alpes Auvergne et Sport + :
RC Narbonne M. / CA St-Étienne rugby



PARTICIPATION DES JOUEURS



✚ Encadrement du nombre de contrats

35 joueurs sous contrat professionnel ou pluriactif incluant les 2 joueurs supplémentaires.

Ne sont pas comptabilisés dans cette limite :

- ✚ Les joueurs recrutés en qualité de « Joker » ;
- ✚ Les joueurs sous convention de formation (y compris s'ils sont titulaires d'un contrat de joueur espoir) ;
- ✚ Les joueurs sous contrat professionnel ou pluriactif issus d'un centre de formation agréé et ce dans les conditions déterminées par le Règlement administratif de la LNR.

Recrutements autorisés en cours de saison

- ✚ 2 joueurs supplémentaires par club.

Date limite de recrutement : **31 janvier 2011.**

Les clubs promus en PRO D2 disposent de la faculté de recruter 3 joueurs supplémentaires [jusqu'au 31 janvier 2011].

✚ « Jokers médicaux » :

- Chaque club peut recruter 2 « jokers médicaux » suite à la blessure d'un joueur sous contrat ou sous convention de formation homologué et dont l'inscription sur la liste des JIFF/non JIFF du club a été validée pour les joueurs professionnels (quel que soit le poste du joueur blessé) (durée de la blessure supérieure à 3 mois).
- Chaque club peut recruter, sans limitation de nombre, un « joker médical » suite à la blessure d'un joueur opérant en 1^{re} ligne (durée de la blessure supérieure à 3 mois) sous contrat ou sous convention de formation homologué et dont l'inscription sur la liste des JIFF/non JIFF du club a été validée pour les joueurs professionnels.

Dès l'inscription du joueur blessé sur une feuille de match de Championnat professionnel, le joueur « joker » ne pourra plus participer au championnat professionnel jusqu'à la fin de la saison.

✚ Participation des joueurs amateurs au championnat professionnel

2^e division

Les joueurs sans contrat ni convention de formation (ou non inscrits sur la liste des 15 joueurs prévue par le Règlement administratif de la LNR pour les clubs ne disposant pas d'un centre de formation agréé) ne pourront participer à des matchs de Championnat de 2^e division que s'ils étaient déjà licenciés au club la saison précédente (saison 2009/2010) et ce dans la limite de :

- ✚ 6 matchs au maximum pendant la saison s'ils sont âgés de moins de 23 ans ;
- ✚ 3 matchs au maximum pendant la saison s'ils sont âgés de plus de 23 ans.





✚ Dispositif relatif aux Joueurs Issus des Filières de Formation (JIFF)

Chaque club professionnel de PRO D2 doit disposer dans son effectif professionnel d'un nombre minimum de Joueurs Issus des Filières de Formation (JIFF) dans les conditions décrites ci-dessous.

Définition du JIFF

Est considéré comme JIFF tout joueur qui pendant la tranche d'âge des filières de formation :

- a passé au moins 3 saisons – consécutives ou non – au sein d'un centre de formation agréé d'un club de rugby professionnel (sous convention de formation homologuée et dont la formation scolaire, universitaire, professionnelle a été validée) **ou**
- a été licencié pendant au moins 5 saisons – consécutives ou non – à la Fédération Française de Rugby à XV.

La définition du JIFF ne comprend aucune référence à la nationalité du joueur, à son lieu de naissance ou à son ascendance.

Nombre minimum de JIFF au sein des effectifs et calendrier d'application

✚ Détermination de l'Effectif de référence

L'Effectif de référence (ci-après « Effectif de référence ») est le nombre maximum autorisé de joueurs sous contrat professionnel/pluriactif qui est fixé à 35 joueurs par club.

Sont exclus de l'Effectif de référence :

- les joueurs du centre de formation agréé (y compris s'ils sont titulaires d'un contrat espoir) ;
- les joueurs recrutés en tant que joker médical ;
- les joueurs non comptabilisés dans l'Effectif de référence (issus d'un centre de formation agréé) en application des Règlements de la LNR.

Les joueurs appartenant à l'une des trois catégories ci-dessus peuvent donc indifféremment être « JIFF » ou « non JIFF ».

✚ Nombre minimum de JIFF requis dans l'Effectif de référence

Chaque club professionnel doit disposer dans l'Effectif de référence participant à la PRO D2 d'un nombre minimum de JIFF à hauteur de :

- 40 % de JIFF lors de la saison 2010/2011 (14 sur 35) ;
- 50 % de JIFF lors de la saison 2011/2012 (18 sur 35) ;
- 60 % de JIFF à compter de la saison 2012/2013 (21 sur 35).

Dans l'hypothèse où un club ne disposerait pas du nombre minimum de « JIFF » requis, son Effectif de référence autorisé sera diminué d'autant (**exemple : en 2011/2012, un club n'ayant que 14 « JIFF » soit 4 de moins que le seuil minimum, ne pourra disposer que de 31 joueurs dans son Effectif de référence**).



INFORMATIONS CLUBS



■ Participation des clubs de la PRO D2 aux championnats de France professionnels (depuis la saison 1998/1999)

	Matches joués en 1 ^{re} Division			Matches joués en 2 ^e Division		Total
	D1	TOP 16	TOP 14 Orange	D2	PRO D2	
■ Auch	63	30	26	0	214	333
■ Dax	63	22	52	0	185	322
■ Aurillac	65	0	0	0	243	308
■ Pau	63	95	26	0	120	304
■ Mont-de-Marsan	40	22	26	0	213	301
■ Narbonne	62	96	52	0	90	300
■ Tarbes	0	0	0	22	272	294
■ Grenoble	65	72	0	0	150	287
■ Bordeaux-Bègles	61	44	0	0	150	255
■ Colomiers	67	66	0	0	120	253
■ LOU	0	0	0	0	246	246
■ Albi	0	0	78	0	154	232
■ Oyonnax	0	0	0	0	213	213
■ Pays d'Aix	0	0	0	0	90	90
■ Saint-Étienne*	0	0	0	0	0	0
■ Carcassonne*	0	0	0	0	0	0

D1 : 3 saisons – 98/99, 99/00, 00/01

D2 : 1 saison – 00/01

TOP 16 : 4 saisons – de 01/02 à 04/05

PRO D2 : 9 saisons – 01/02 à 09/10

TOP 14 Orange : 5 saisons – de 05/06 à 09/10

* Première saison dans les championnats professionnels.



© Presse Sport



INFORMATIONS CLUBS



➤ Budget par club 2010/2011 [en millions d'euros]

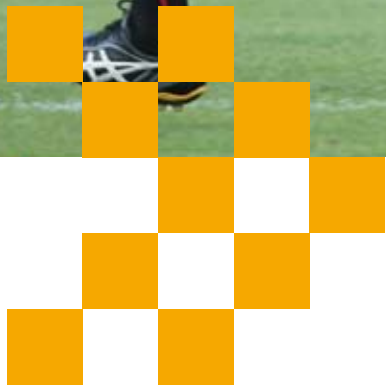
	Budget 2010/2011	Budget 2009/2010
➤ Pays d'Aix	3,29	3,20
➤ Albi	6,83	8,70
➤ Auch	2,56	2,60
➤ Aurillac	2,61	2,50
➤ Bordeaux	5,43	4,20
➤ Carcassonne	2,86	NC
➤ Colomiers	4,20	4,00
➤ Dax	6,14	6,30
➤ Grenoble	7,45	6,50
➤ LOU	8,19	6,20
➤ Mont-de-Marsan	4,45	5,60
➤ Narbonne	5,23	5,20
➤ Oyonnax	4,55	4,10
➤ Pau	6,18	6,00
➤ Saint-Étienne	2,03	NC
➤ Tarbes	4,50	3,99
➤ Moyenne	4,79	4,68

➤ Capacité totale des stades 2010/2011 *

	Stade résident	Capacité totale
➤ Pays d'Aix	Stade Maurice-David	3 000
➤ Albi	Stadium d'Albi	11 500
➤ Auch	Stade Jacques-Fouroux	7 300
➤ Aurillac	Stade Jean-Alric	7 946
➤ Bordeaux	Stade André-Moga	9 088
➤ Carcassonne	Stade Albert-Domec	12 747
➤ Colomiers	Stade Michel-Bendichou	11 430
➤ Dax	Stade Maurice-Boyau	16 170
➤ Grenoble	Stade Lesdiguières	10 979
➤ LOU	Stade Vuillermet	4 822
➤ Mont-de-Marsan	Stade Guy-Boniface	24 000
➤ Narbonne	Parc des Sports et de l'Amitié	10 896
➤ Oyonnax	Stade Charles-Mathon	6 399
➤ Pau	Stade du Hameau	13 500
➤ Saint-Étienne	Stade de l'Étivalière	3 000
➤ Tarbes	Stade Maurice-Trélut	17 406
➤ Capacité totale moyenne		10 276

* Sous réserve des différents aménagements apportés par les clubs en cours de saison.





Les statistiques



Essais

	Total essais marqués	Moyenne/journée	Moyenne/match
2009/2010	706	23,5	2,9
2008/2009	700	23,3	2,9
2008/2007	761	25,4	3,2
2006/2007	815	27,2	3,4
2005/2006	839	28	3,5
Moyenne	764	25,5	3,2

Joueurs meilleurs marqueurs d'essais



© Presse Sport

2009/2010	Rupeni Caucaunibuca (Agen)	13
2008/2009	Yoann Huget (Agen) / Sireli Bobo (Racing-Métro 92).....	14
2008/2007	Martin Jagr (Toulon) / Florian Ninard (La Rochelle)	12
2006/2007	Féro Lasagavibau (Dax).....	12
2005/2006	Denis Cech (Montauban).....	16
Moyenne		13

Clubs meilleurs marqueurs d'essais

Équipe ayant inscrit le plus d'essais



2009/2010	Agen	80
2008/2009	Agen	82
2008/2007	Toulon	98
2006/2007	Dax	85
2005/2006	Montauban	82
Moyenne		85

2^e équipe ayant inscrit le plus d'essais



2009/2010	Narbonne	60
2008/2009	Racing-Métro 92	71
2008/2007	Racing-Métro 92	71
2006/2007	Toulon	73
2005/2006	Dax	74
Moyenne		70



© Presse Sport



© Presse Sport

➤ Meilleure attaque (en nombre de points inscrits)



2009/2010	➤	Agen.....	724
2008/2009	➤	Agen.....	799
2008/2007	➤	Toulon.....	873
2006/2007	➤	Dax.....	788
2005/2006	➤	Montauban.....	823
Moyenne	➤		801

➤ Meilleure défense (en nombre de points encaissés)



2009/2010	➤	Agen.....	378
2008/2009	➤	Oyonnax.....	438
2008/2007	➤	LOU.....	424
2006/2007	➤	Auch.....	416
2005/2006	➤	Montauban.....	432
Moyenne	➤		418



STATISTIQUES SPORTIVES



© Presse Sport

Bonus

Total bonus PRO D2

	Total points bonus inscrits	Moyenne/club	Bonus offensifs	Bonus défensifs
2009/2010	165	10,3	59 (36 %)	106 (64 %)
2008/2009	154	9,6	49 (32 %)	105 (68 %)
2008/2007	166	10,4	65 (39 %)	101 (61 %)
2006/2007	174	10,9	65 (37 %)	109 (63 %)
2005/2006	167	10,4	66 (40 %)	101 (60 %)
Moyenne	165,2	10,3	61 (37 %)	104 (63 %)

Bonus par club

Équipe(s) totalisant le plus de points de bonus



2009/2010	Agen	17
2008/2009	La Rochelle	15
2008/2007	Toulon	16
2006/2007	Dax	18
2005/2006	Auch	16

Équipe(s) totalisant le plus de points de bonus offensifs



2009/2010	Agen	11
2008/2009	Racing-Métro 92	9
2008/2007	Toulon	12
2006/2007	Dax	11
2005/2006	Montauban/Dax	11

Équipe(s) totalisant le plus de points de bonus défensifs



2009/2010	Tarbes/Auch	11
2008/2009	Grenoble	13
2008/2007	Tarbes	10
2006/2007	Mont-de-Marsan/Bordeaux/Racing-Métro 92/Grenoble	10
2005/2006	Auch	10



STATISTIQUES SPORTIVES



© Presse Sport

➤ Séries (nombre de matchs consécutifs sans défaite)



2009/2010	➤	LOU	8 – De la 6 ^e à la 13 ^e journée
2008/2009	➤	Agen	8 – De la 21 ^e à la 28 ^e journée
2008/2007	➤	Mont-de-Marsan	11 – De la 6 ^e à la 16 ^e journée
2006/2007	➤	Auch	15 – De la 7 ^e à la 21 ^e journée
2005/2006	➤	Montauban	17 – De la 11 ^e à la 27 ^e journée

➤ Victoires/Défaites 2009/2010

Moyenne de victoires à domicile	73,7 % contre 74,6 % en 2008/2009
Moyenne de victoires à l'extérieur	21 % contre 22,1 % en 2008/2009
Moyenne de matchs nuls	5,3 % contre 3,3 % en 2008/2009

➤ Plus grand nombre de victoires à l'extérieur



2009/2010	➤	La Rochelle	7 victoires (46 %)
2008/2009	➤	Racing-Métro 92	9 victoires (60 %)
2008/2007	➤	Racing-Métro 92	8 victoires (53 %)
2006/2007	➤	Auch	11 victoires (73 %)
2005/2006	➤	Montauban	10 victoires (67 %)
Moyenne	➤		9 victoires (60 %)

➤ Plus grand nombre de victoires à domicile



2009/2010	➤	Agen	15 victoires (100 %)
2008/2009	➤	Racing-Métro 92	15 victoires (100 %)
2008/2007	➤	Toulon/Mont-de-Marsan	15 victoires (100 %)
2006/2007	➤	Auch/Dax/La Rochelle	14 victoires (93 %)
2005/2006	➤	Montauban	15 victoires (100 %)
Moyenne	➤		14,8 victoires (99 %)

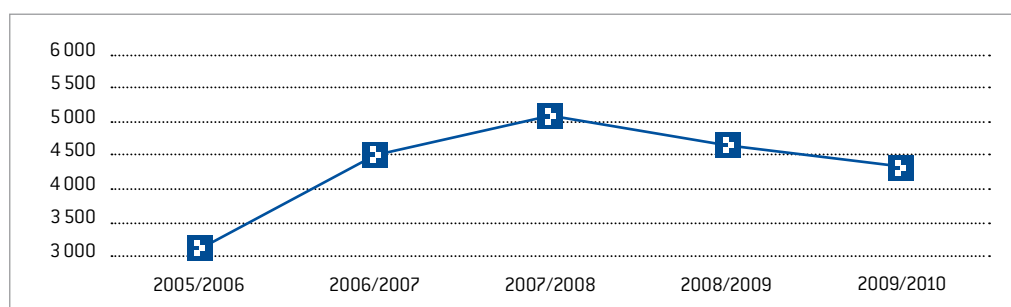


STATISTIQUES AFFLUENCES



➤ Affluences totales

	Affluences (Hors phases finales)	Moyenne de spectateurs par match	Taux de remplissage moyen
2009/2010	1 041 391	4 339	41 %
2008/2009	1 118 974	4 662	43 %
2008/2007	1 225 879	5 108	46 %
2006/2007	1 082 642	4 511	41 %
2005/2006	742 300	3 093	34 %



Soit une augmentation de **40 %** du nombre de spectateurs depuis la saison 2005/2006.

➤ Meilleures affluences réalisées – phase préliminaire



2009/2010	Bordeaux – Agen	(RECORD)	20 158 spectateurs
2008/2009	La Rochelle – Agen		9 282 spectateurs
2008/2007	Toulon – Racing-Métro 92		12 938 spectateurs
2006/2007	Toulon – Grenoble		13 141 spectateurs
2005/2006	Béziers – Montauban		16 002 spectateurs

➤ Meilleure moyenne de spectateurs par match



	Club totalisant le plus de spectateurs	Nombre total de spectateurs	Moyenne/match
2009/2010	Agen	138 444	9 230
2008/2009	La Rochelle	105 120	7 008
2008/2007	Toulon	191 865	12 791
2006/2007	Toulon	170 865	11 391
2005/2006	Béziers	89 475	5 965



STATISTIQUES AFFLUENCES

Abonnements

Total abonnés PRO D2 Orange

	Total d'abonnés PRO D2	Moyenne d'abonnés/club	Club comptant le plus d'abonnés
2009/2010	36 125	2 258	La Rochelle – 4 252 abonnés
2008/2009	41 059	2 566	Agen – 4 266 abonnés
2008/2007	39 534	2 470	Toulon – 9 425 abonnés
2006/2007	32 003	2 000	Toulon – 5 064 abonnés
2005/2006	24 387	1 524	Béziers – 3 030 abonnés

Soit une augmentation du nombre d'abonnés de **48 %** depuis la saison 2005/2006.

Affluences phase finale

	Affluence totale des phases finales	Affluence Finales	Affluence Demi-finales
2009/2010	24 662	9 723 – Stade Amédée Domenech de Brive	14 939
2008/2009	26 641	9 278 – Stade Yves-du-Manoir de Montpellier	17 363
2008/2007	17 895	4 056 – Stade Beaublanc de Limoges	13 839
2006/2007	40 895	21 751 – Stade Chaban Delmas de Bordeaux	19 234
2005/2006	22 070	11 230 – Stade Ernest Wallon de Toulouse	10 840



© Presse Sport

Partenaire titre



Partenaires officiels



Diffuseur TV et partenaire officiel Rugby TOP 14 Orange

Diffuseurs TV officiels PRO D2



MERCI

Fournisseur officiel



Les Opticiens Mutualistes

Partenaire des arbitres



LA POSTE

Partenaires médias



3, rue de Liège 75 009 Paris
Tél. : 01 55 07 87 90 - Fax : 01 55 07 87 95

Contact Compétitions et Stades : Anne-Sophie Sarrazin
E-mail : anne-sophie.sarrazin@lnr.fr - Tél. : 01-55-07-87-55

Contact Presse : Céline CLUZEL
E-mail : celine.cluzel@lnr.fr - Tél. : 01-55-07-87-51

Contact communication : Caroline BOCQUET
E-mail : caroline.bocquet@lnr.fr - Tél. : 01-55-07-87-90

Site internet : www.lnr.fr